Envoyé en préfecture le 07/08/2026
Reçu en préfecture le 07/08/2026
Publié le
ID : 022-212202444-20260730-2026_61-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Côtes d'Armor
Commune de PLUSSULIEN

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de présents : 10
Nombre d'absents : 5
Procuration : 1
Ayant pris part à la délibération : 10

Date de la convocation : 20/07/2026

SEANCE DU JEUDI 30 JUILLET 2026

L'an deux mil vingt-six, le **trente juillet** à **dix-neuf** heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Dominique LE LUDUEC, Maire.

Étaient présents : LE LUDUEC Dominique, CARRE Cédric, BALDASSINI Léa, GOUBIN Xavier, JULIEN Jean-Noël, OURVOUAI Martine, LE GALL Nicolas, GILET Philippe, BELOEIL Joël, PECHARD Marinelle, LE TIEC Michel, LEVRIER Isabelle.

Étaient absents : GOUBIN Xavier, PECHARD Marinelle, TRÉGUIER Cécile, JULIEN Sandra, CRESCENCE Cyndia.

Procurations :
- Madame PECHARD Marinelle donne procuration à Monsieur JULIEN Jean-Noël.

Secrétaire de séance : CARRÉ Cédric.

2026-61-DEMANDE DE SUBVENTION D'UNE ÉTUDIANTE EN SOINS INFIRMIERS POUR UN STAGE HUMANITAIRE AU SÉNÉGAL

Une jeune de la commune, Emma GOURIO, actuellement étudiante en soins infirmiers à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) de Pontivy, sollicite une aide financière pour effectuer un stage humanitaire au Sénégal dans le cadre de sa formation qui se déroulera du 27 août au 8 novembre 2026.
Ce projet lui permettra de mettre en pratique les compétences acquises au cours de ses études tout en découvrant une autre approche des soins et en participant à des actions de santé auprès de populations ayant un accès limité aux services médicaux. Cette expérience représente une réelle richesse professionnelle et humaine, en favorisant l'ouverture culturelle, la solidarité et l'engagement citoyen.
Emma GOURIO étant la nièce de Mme le Maire, elle s'est retirée de la salle de conseil pour ne pas participer au délibéré.

Après délibération, le Conseil Municipal :

Envoyé en préfecture le 07/08/2026
Reçu en préfecture le 07/08/2026
Publié le
ID : 022-212202444-20260730-2026_61-DE

• **de soutenir** ce projet à hauteur de 200 € et de verser cette subvention directement sur le compte de l'association « stage humanitaire de deux bretonnes au Sénégal »
• **d'imputer** la dépense à l'article 65748 du Budget Communal.

Fait à PLUSSULIEN les jour, mois et an susdits.
Le Maire,
Dominique LE LUDUEC.

